

Beauvais notamment, il ne lui a pas été possible de combler les lacunes que vient de signaler M. l'abbé Masson.

M. le président Sorel, avant de parler du rôle joué à Compiègne par André Dumont envoyé en mission dans l'Oise, commence par tracer un portrait de ce personnage politique.

Né en 1764 à Oisemont, dans la Somme, André Dumont, fils d'un magistrat distingué, semblait appeler à succéder à son père lorsqu'éclata la Révolution dont il embrassa avec ardeur les principes. Toutefois, si membre de la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, il s'efforça dans les missions qui lui furent confiées par le Comité du Salut public de tempérer les mesures de rigueur qui lui étaient prescrites. Nul ne fit plus que lui de démonstrations contre la noblesse et le clergé; il faisait défiler dans les rues d'Amiens, une soixantaine d'ecclésiastiques, en les exposant disait-il à la risée publique et prenait ensuite soin d'adoucir leur détention; bien différent en cela de Joseph Le Bon qui terrorisa le Pas-de-Calais et frappa surtout ses anciens concitoyens pour assouvir ses haines personnelles.

M. Sorel cite de nombreux faits concernant André Dumont et lit des passages du mémoire qu'il publia pour sa justification; à ces exemples, il serait facile d'en ajouter tirés des témoignages des prisonniers d'André Dumont et notamment des mémoires de Guérout de Boisrobert, de Montreuil, détenu en 1793 à la citadelle de Doullens.

Voulant épargner la Somme et l'Oise, il obtint de s'y faire envoyer en mission en nivose an II, alors que ce poste avait d'abord été destiné à Le Bon. Il y succédait à Isoré et à Collot d'Herbois, et si, pendant son séjour dans l'Oise, des personnages notables du département furent envoyés au château de Chantilly et à celui de Nointel, il eut soin de les y faire

---

oublier et fut totalement étranger à l'arrestation des Carmélites. Une seule exécution capitale eut lieu à Beauvais, celle d'un jeune homme de Bresles accusé d'avoir abattu un arbre de la liberté ; Dumont cherche à s'en excuser dans son mémoire à ses commettants.

La venue d'André Dumont à Compiègne fournit à Bertrand-Quinquet de nouvelles occasions de manifester ses sentiments fraîchement républicains par des discours, des proclamations, et des démonstrations organisées au sein de la société populaire, et, s'il n'avait dépendu que de cet imprimeur, la ville aurait sans doute été le théâtre de sanglants événements. Mais tel n'était pas le caractère de Dumont qui paraît avoir été justement apprécié dans les lignes suivantes qui lui ont été consacrées dans la *Biographie de la Somme*, par l'académicien de Pongerville, son compatriote :

« Dumont, dans ses proclamations et ses discours destinés à retentir jusque dans les Comités de salut public et de surêté générale, prenait le ton et le style formulés d'avance par le pouvoir ; mais on s'aperçut bientôt que la menace n'était dans sa bouche qu'un avis à ses concitoyens de courber le front un moment pour laisser passer la tempête. Aussi écrivit-il plus tard : « On me demandait du sang ; je leur versais des flots d'encre. » En effet le proconsul maître absolu de la vie et de la fortune de ses concitoyens ne s'occupait qu'à protéger le malheur et la faiblesse, à maintenir l'ordre, à faire cesser la disette, à protéger les monuments des arts et des sciences. Tandis que les journaux de Paris, échos de ses rapports aux comités, vantaient ses *énergiques mesures*, lui s'occupait à réunir dans des maisons salubres et commodes tous ceux qui, par leur caste, leurs richesses, leurs anciennes fonctions, étaient menacés par la hache du crime légal. »

---

Elu par onze départements à l'assemblée qui succéda à la Convention André Dumont demanda, lors du Consulat la Sous-Préfecture d'Abbeville et il administra cet arrondissement jusqu'à la première Restauration. Nommé pendant les Cent-jours préfet du Pas-de-Calais, il fut exilé comme Régicide ; après la révolution de 1830, il revint se fixer dans son pays natal où il mourut en 1836.

M. de Bonnault fait remarquer que si la terreur n'a pas eu dans la Somme et dans l'Oise des conséquences analogues à celles que l'on constate dans l'Ouest et dans le Lyonnais par exemple, il faut pour une grande part l'attribuer au caractère de la population, dont l'esprit calme et réfléchi n'a pas subi les entraînements que l'on a remarqués dans d'autres provinces.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : le compte-rendu du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. — Les dernières représentations de mystères dans nos campagnes, par M. Benaut. — Le comte de Marsy. Portraits et autographes d'André Dumont et d'autres personnages contemporains. Le baron de Bonnault, Episodes de la révolution à Montdidier etc.

Pour extrait :

*Le Secrétaire, MARSY.*

---